

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 76 (1940)
Heft: 45

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : S. P. R. et l'*Almanach Pestalozzi*. — Une retraite. — VAUD : L'école au Congrès radical. — Dans les sections : Echallens ; Grandson. — GENÈVE : U.I.P.G.-MESSIEURS : Convocation. — Chronique genevoise. — Sujets de mécontentement. — Cérémonie à la mémoire de Claparède. — NEUCHÂTEL : Comité central.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ED. VITTOZ : *Comment nous manions l'allusion*. — GEORGES DURAND : *Note sur le calcul des surfaces*. — SYL. : *Etude des proverbes*. — W. PERRET : *Pour un rassemblement*. — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

S. P. R.

ET ALMANACH PESTALOZZI

Cette année encore, la Maison Payot a versé l'allocation de 500 fr. en faveur de notre Caisse de secours, ceci grâce aux arrangements intervenus pour la publicité dans l'*Educateur*. En contre-partie, nous avons pris l'engagement de faciliter dans la plus large mesure auprès de nos membres la diffusion de l'*Almanach Pestalozzi*.

Par suite de nos arrangements avec l'éditeur, nous sommes en mesure de livrer, au prix de 2 fr., un exemplaire de l'*Almanach Pestalozzi* destiné à l'usage personnel de chacun de nos membres.

L'envoi à l'examen est coûteux et compliqué. Aussi, pour simplifier la procédure, voulons-nous engager ceux de nos membres qui veulent se procurer l'*Almanach Pestalozzi* à le commander auprès de notre administration en utilisant à cet effet le bulletin de versement au compte de chèques postaux II 6600, annexé à ce numéro ; la commande peut être inscrite au verso du bulletin ; les exemplaires commandés seront expédiés sans délai.

Nous croyons devoir insister auprès de nos membres pour qu'ils fassent un large usage de l'offre spéciale de l'*Almanach Pestalozzi* et témoignent ainsi combien nous apprécions le geste de l'éditeur à l'égard de notre caisse de secours.

UNE RETRAITE

M. Ernest Briod vient de prendre sa retraite. A cette occasion, il fut fêté comme il convient par ses collègues de l'Ecole de commerce, les anciens et les nouveaux, tous qui, dans leur labeur quotidien, eurent l'occasion d'apprécier et d'estimer ce maître si consciencieux et si dévoué.

Il nous appartient de relever ici, à l'intention de la jeune génération d'instituteurs, ce que fut Ernest Briod pour la S.P.R., et pourquoi il a bien mérité son titre de membre d'honneur de la Romande.

En 1899 déjà, il fait partie du comité central. La S.P.R. avait alors à sa tête un comité central, composé de délégués des sections, tandis qu'un bureau, pris alternativement dans les différents cantons romands, en avait la direction.

En 1910, Vaud assume la direction de la société. Le congrès de Saint-Imier appelle Ernest Briod à la présidence. D'instituteur à Fey, il avait passé maître d'allemand aux écoles primaires de Lausanne. MM. A. Porchet et Ern. Savary, inspecteurs, lui furent adjoints comme vice-président et secrétaire, et pendant quatre ans, ce bureau dirigea les destinées de la Romande. Sa tâche première fut la revision des statuts qu'adopta le congrès de Lausanne en 1914. Puis il s'appliqua à rétablir des relations plus amicales entre les deux associations suisses d'instituteurs, que des malentendus tenaient éloignées. Grâce à son intervention, un arrêté du Conseil fédéral fut abrogé, arrêté d'après lequel les jeunes gens n'ayant pas fréquenté les écoles secondaires ne pouvaient se présenter aux examens pour l'admission dans les Postes fédérales. Mais son plus grand travail fut l'organisation du congrès de Lausanne et la célébration du cinquantenaire de notre société. Cette importante manifestation eut lieu, remportant un brillant succès, les 16, 17 et 18 juillet 1914. Avant de transmettre ses pouvoirs aux Neuchâtelois, le bureau vaudois prit encore l'initiative d'organiser en Suisse romande la collecte en faveur des enfants belges. La période vaudoise de 1911 à 1914 fut, grâce à Ern. Briod, une des plus fécondes que connut la S.P.R.

En 1917, F. Guex, malade, doit renoncer à ses fonctions de rédacteur en chef de l'*Educateur*. Ern. Briod est appelé à le remplacer. Le choix fut heureux, encore que la succession ne fût point facile à reprendre. Mais Ern. Briod sut non seulement maintenir notre journal à la hauteur où l'avait amené celui qu'on a appelé son deuxième fondateur (Daguet ayant été le premier), mais il lui insuffla une vie nouvelle. Nous relisons son programme d'activité publié dans l'*Educateur* du 16 décembre 1916. Ce programme, aussi riche que varié, il le réalisa pleinement. Ses successeurs, dont nous sommes, n'ont pu que suivre la ligne tracée, regrettant peut-être parfois d'avoir dû s'en écarter...

En ces temps de guerre et d'après-guerre, la situation du corps enseignant était fort précaire. Ern. Briod ne manqua jamais une occasion de lutter pour l'améliorer. Il le fit toujours avec une fermeté et une dignité remarquables. Des preuves, elles sont nombreuses. Relisez, par exemple, « Erreurs de tactique », dans l'*Educateur* du 5 janvier 1918.. ou « Vague de baisse = vague de hausse », du 2 octobre 1920... et

combien d'autres articles courageux, mais toujours d'une correction parfaite.

Ses nombreuses occupations (on sait quel bûcheur est Ern. Briod) obligèrent notre collègue, fin 1920, à renoncer à sa tâche de rédacteur en chef de notre journal. Son nom n'est plus sur la couverture de l'*Educateur*, mais on se souvient encore de lui. On n'oublie pas que si, à partir de 1920, les instituteurs romands ont obtenu une situation financière meilleure, c'est en bonne part à lui qu'ils le doivent.

A son membre d'honneur, la S.P.R. souhaite une heureuse retraite.

C. GREG.

VAUD

L'ÉCOLE AU CONGRÈS RADICAL

Le parti radical avait mis à l'ordre du jour de son congrès du 17 novembre, l'*Education nationale, jeunesse et sports*.

Une commission avait été nommée pour étudier le sujet ; elle présenta à l'assemblée des propositions fort intéressantes qui furent adoptées sans opposition. M. le conseiller d'Etat Perret déclara approuver avec plaisir et conviction les propositions présentées et rendit, aux applaudissements de l'assemblée, hommage à l'effort et au patriotisme du corps enseignant vaudois.

Les résolutions admises ne sauraient nous laisser indifférents, c'est pourquoi je vais brièvement en donner l'essentiel. (*Revue* du 18 novembre.)

1. *L'éducation physique* : introduction systématique de l'éducation physique à tous les degrés de l'enseignement, comportant 3 heures de gymnastique, à répartir en demi-heures journalières, et une demi-journée d'éducation sportive.

2. *L'éducation morale* doit développer la franchise, la spontanéité, le sens du devoir et de la responsabilité personnelle, mais aussi le *sentiment de la solidarité dans le travail*, comme dans le jeu et le sport, et la fierté collective. Le *travail en groupes*, les concours collectifs donneront à l'enfant l'esprit d'équipe.

Tout l'enseignement s'orientera dans le sens de l'éducation du caractère et du sentiment de la patrie vaudoise et suisse.

3. Introduction des *travaux manuels obligatoires* dans toutes les classes primaires et secondaires et organisation annuelle du travail en campagne ou en montagne, pour les classes de la ville.

4. *L'Education intellectuelle* : allègement général des programmes scolaires, les réformes proposées ne devant aboutir ni à une augmentation des heures d'école, ni à une surcharge des élèves, mais bien à une amélioration de l'instruction publique dans le sens d'une éducation nationale harmonieusement comprise.

« Les décisions d'un congrès ne sont ni des lois, ni des règlements ! » diront peut-être quelques sceptiques ; elles sont pour le moins d'intéressantes indications sur l'état des esprits. C'est pourquoi nous pensons que des réformes scolaires sont en bonne voie de réalisation. Au cours d'une récente entrevue avec la commission du Grand conseil chargée d'étudier la pétition Sillig, le comité central S. P. V. a constaté le sérieux et la bienveillance avec lesquels ces messieurs étudient le problème scolaire. Chacun est aujourd'hui persuadé de la nécessité d'alléger les programmes. Ce vœu très ancien du corps enseignant va donc se réaliser dans un avenir prochain ! Réjouissons-nous et surtout préparons-nous à apporter à cette simplification notre collaboration réfléchie et convaincue !

A. C.

DANS LES SECTIONS

Echallens. — *Assemblée du samedi 9 novembre.* — M. Mermoud, président, ouvre la séance, salue la présence de nouveaux membres et rappelle le souvenir de notre cher et regretté collègue Bataillard, de Rueyres.

A l'ordre du jour, reprise de la discussion sur l'enseignement de la composition française.

M. J. Mivelaz (Echallens) fait part de quelques-unes de ses expériences. Après quelques échanges d'idées, on passe à la seconde partie, la plus importante.

M. Dudan, directeur du Collège classique, à Lausanne, présente une remarquable conférence sur le général Dufour. Cette belle et noble figure, chère à tout Suisse, fut remarquablement évoquée. Si M. Dudan fit revivre les heures tragiques du Sonderbund et de la campagne du Rhin, s'il nous rappela l'illustre géographe, il nous présenta, d'autre part, un général Dufour plein d'esprit et de malice, inconnu de la plupart. Il sut faire ressortir l'admirable équilibre du grand homme et sa puissance de travail. En résumé, une conférence que la S. P. V. d'Echallens n'oubliera pas de sitôt !

M. G.

Grandson. — L'assemblée de section est convoquée pour le samedi 14 décembre 1940, à 14 h. 30, au collège de Grandson.

Ordre du jour statutaire et causerie sur ce sujet : « Une des faces de l'éducation civique : l'achat ».

Le Comité.



De nouveau, nos soldats fêtent un Noël en campagne.

L'action pour le Noël du soldat leur prépare un cadeau à chacun.

Soutenez donc cette œuvre nationale !

GENÈVE**U. I. P. G. — MESSIEURS****CONVOCATION**

L'U. I. P. G., section des Messieurs, est convoquée en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

pour le vendredi 13 décembre, au café de la Terrasse, à Longemalle, à 5 h.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal. — 2. Communications du comité.
- 3. Assurance accidents (votation éventuelle). — 4. Propositions individuelles.

Le Comité.

CHRONIQUE GENEVOISE

La Fédération des fonctionnaires qui, en dernières semaines, s'est surtout occupée de la question des salaires, avait chargé une délégation de demander une entrevue au Conseil d'Etat. Celle-ci a été reçue par MM. Balmer, Perréard et Anken.

M. Perréard souligna le mauvais état des finances cantonales. Le règlement des affaires de la Banque de Genève a fortement indisposé les milieux bancaires suisses qui ne se trouvent guère enclins à venir en aide à notre République. Dans ces conditions, la caisse de l'Etat va subir une crise de trésorerie et le Conseil d'Etat ne peut laisser aux fonctionnaires l'espoir que leur situation sera améliorée.

Pourtant, le gouvernement a prévu, pour les salaires inférieurs à 5000 fr. une allocation de 10 fr. par mois et par enfant.

M. Rey, président de la Fédération des fonctionnaires, fit ressortir que Genève était désormais le seul canton qui ait maintenu la baisse de salaire infligée dès 1935 à ses employés.

M. Maillard, secrétaire de la V. P. O. D., marqua combien était anormale l'attitude des milieux bancaires entravant l'action des pouvoirs publics régulièrement constitués.

Quelques jours plus tard, comme l'annonçait la dernière chronique, une délégation de l'U. I. P. G. était reçue par M. Perréard, qui lui répéta les arguments présentés aux délégués de la Fédération.

Sur l'imposition pour le sacrifice de crise, M. Perréard déclara que les modalités en avaient été imposées à Genève par Berne. A notre remarque que nos renseignements permettaient d'affirmer une certaine discordance entre les cantons à ce sujet, M. Perréard nous pria de lui transmettre nos informations sur ce point.

Tels sont les résultats de ces deux entrevues.

Ainsi le règlement de « l'affaire de la Banque de Genève » pèse d'un poids si lourd sur les finances de la République qu'il empêche l'abo-

lition d'une loi dont tous les chefs de Département ont reconnu l'iniquité. Et les milieux bancaires, au secours desquels la République vola, il y a quelques années, seraient prêts aujourd'hui à serrer les cordons de leur bourse. Ils montreraient ainsi leur puissance à un bien mauvais moment. Car si leur mauvais vouloir s'affirme dangereux pour la vie de la communauté, il est certain que la communauté finira par se défendre. Ces messieurs n'auraient-ils rien appris, au cours de ces dernières années ?

Notons aussi la pusillanimité des pouvoirs publics en face de certains groupes. La cherté des vivres n'a pu être entièrement freinée par le Conseil fédéral. Les paysans préféraient donner le blé en guise de fourrage à leurs bêtes plutôt que de le livrer à la Confédération. Et ceci, en dépit de la subvention que constituent, depuis vingt ans, les prix forcés qui leur sont consentis. Cette conjugaison d'égoïsmes écrasera la masse des ouvriers, des traitements fixes dont les salaires n'augmentent — quand ils augmentent — qu'avec un certain retard. Au moment où l'on préconise la culture des valeurs suisses et l'union des citoyens pour la défense du bien commun, il nous paraît déplorable que les pouvoirs puissent être mis en échec par des groupements d'intérêts particuliers. Il importe d'agir, si l'on ne veut pas donner à penser que les méthodes employées ne sont pas très persuasives. R. J.

SUJETS DE MÉCONTENTEMENT

Au moment même où je recevais la chronique qu'on vient de lire, j'apprenais le dépôt d'un projet de loi, émanant du Conseil d'Etat, qui prévoit la suppression des augmentations de salaires, une année sur deux.

Après avoir reconnu l'injustice des retenues massives, on n'hésite pas à en proposer l'aggravation. Les allocations pour charges de famille, qui seraient maintenues et quelques allègements mesurés au compte-gouttes (et qui ne concernent pas les instituteurs, sauf exceptions) paraîtront soulager les plus préterités, et le tour sera joué. C'est ainsi qu'on réalise la médiocrité générale des traitements.

Récapitulons :

L'un — qui n'a pas le droit de prendre sa retraite avant 58 ans — payera l'impôt de sacrifice comme s'il pouvait se retirer.

L'autre — qui ne s'est pas absenté pendant vingt ans — subira une retenue de la moitié de son salaire, pour chaque absence, parce que l'an dernier il a été durement atteint par la maladie.

Un autre encore — qui s'est blessé en dehors de l'exercice de ses fonctions — ne touchera plus son salaire *du tout*.

Tous auront le triste honneur d'être les derniers fonctionnaires cantonaux qui subissent intégralement la retenue sur leurs salaires légaux.

Mais il est bien entendu, n'est-ce pas, que nous offrons aux enfants les meilleures conditions de travail, nous réalisons « l'école sereine ». Ce qu'on attend de nous, c'est de l'enthousiasme ! E. D.

LA CÉRÉMONIE A LA MÉMOIRE D'ÉD. CLAPARÈDE

Une nombreuse assistance a répondu à l'invitation du Conseil directeur de l'Institut J.-J. Rousseau. La séance fut présidée par M. V. Martin, président du Conseil directeur. On y entendit MM. E. Pittard, recteur de l'Université, J. Piaget et Pierre Bovet, professeurs, R. Dottrens, directeur des Etudes pédagogiques.

Il ne m'est pas possible de rendre compte de ce qui s'est dit à cette cérémonie. E. Claparède était une personnalité trop riche pour qu'on puisse en faire le portrait en quelques lignes. Il s'était acquis une notoriété mondiale dans les milieux des psychologues. Le nombre et l'importance de ses œuvres sont impressionnants : thèse de médecine sur le sens musculaire, travaux sur l'hystérie, les illusions, les témoignages, les associations d'idées, la psychologie de l'enfant, la psychologie animale, etc., vues nouvelles et personnelles sur la volonté, l'intelligence, le sommeil, la conscience, etc. Comme beaucoup d'esprits libres et novateurs, il fut en butte à l'incompréhension parfois hostile de ses concitoyens, mais notre école lui est redevable d'une grande amélioration de l'esprit dans lequel elle travaille. M. le professeur Bovet a justement remarqué qu'il fut prophète en son pays, plus qu'on ne le dit.

J'ai apprécié qu'on ait mis en évidence ses qualités d'homme sensible et délicat, qu'on ait rappelé son besoin de clarté, sa droiture, sa loyauté, son impartialité (Claparède ne comprenait pas que l'impartialité qu'il regardait comme une élémentaire probité fût si rare, et il s'en affligeait). J'ai été particulièrement frappé par ce trait qui est une leçon pour nous tous : il savait douter de lui-même. Etudiant l'art du dressage des animaux, il constate qu'en cas d'échec le dresseur se demande, avant tout, quelle faute il a commise. Et de recommander cet état d'esprit aux éducateurs. Savons-nous, en cas de difficultés, rechercher quelle est notre responsabilité, quels sont nos torts ? E. D.

NEUCHÂTEL

COMITÉ CENTRAL

Séance du 23 novembre 1940

Un prêt est accordé à un instituteur.

La commission créée par la S. P. R. en vue de faire un choix d'ouvrages destinés à la jeunesse et aux bibliothèques populaires, la *Commission de lectures*, suivant l'appellation commune, s'en vient crier famine auprès de la S. P. N. par l'entremise de M. Robert Béguin, instituteur à Neuchâtel.

Notre représentant à la susdite commission expose que cette dernière

se trouve dans une situation critique par suite de la carence des subventions officielles. Pour continuer son activité, elle se voit obligée de demander aux sections de la *Romande* une augmentation de leur aide financière.

Le Comité central estime que la requête de M. Béguin doit être renvoyée à l'examen du Bureau de la *Romande*. C'est à cette dernière qu'il appartient d'envisager les moyens de parer à la détresse d'une œuvre placée sous son contrôle. Elle aurait le devoir de prendre à sa charge la couverture des dépenses ; mais si la nécessité l'y oblige, elle pourrait demander aux sections une contribution à répartir au prorata des effectifs. Ce qui serait plus équitable que de laisser à chacune d'elles le soin de fixer le montant de cette contribution au gré de son esprit de sacrifice ou de l'état de ses finances. Le comité de la S. P. N., conscient de la mission utile que remplit la *Commission de lectures*, est prêt, cas échéant, à aider financièrement le « *Romande* » dans son action de sauvetage. Le renvoi de la requête ci-dessus à une instance supérieure ne doit pas être envisagée comme une dérobade. Notre comité directeur a le sens de la solidarité.

Mais il a aussi celui des réalités. Il sait, en particulier, que les ressources de la « *Romande* » suffisent à peine aux besoins du moment et il présume que la nouvelle aide financière réclamée par la *Commission de lectures* ne sera pas accueillie, de ce fait, par des hymnes d'allégresse.

Le Comité neuchâtelois croit, d'autre part, que l'organisation du prochain congrès, à Genève, exigera de la *Romande* un appui financier beaucoup plus considérable que par le passé. Les quelques subventions officielles accordées encore au congrès des Montagnes neuchâteloises risquent bien de faire défaut, et l'on ne saurait escompter, en face des conjonctures de demain, aucune réussite des appels à la générosité du corps enseignant romand que les organisateurs neuchâtelois lancèrent avec tant de succès en 1936.

De l'avis de notre Comité, les finances de la *Romande* ne sont pas plus en mesure de suffire, à elles seules, aux besoins de la *Commission de lectures* qu'à ceux du prochain congrès quadriennal dont l'ajournement vient d'être décidé par le Comité central romand. La constitution d'une sérieuse réserve s'impose, en particulier, pour l'impression des travaux et publications relatives à cette manifestation de l'enseignement primaire romand.

Comment trouver les ressources nécessaires ? Reprenant une opinion émise déjà lors des préparatifs du congrès de La Chaux-de-Fonds, le Comité central proposera au Bureau romand d'envisager l'augmentation de la cotisation. Cette augmentation aurait, bien entendu, pour effet de libérer les sections de toute obligation à l'égard de la *Commission de lectures* et du subventionnement des congrès.

(A suivre)

J.-Ed. M.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

COMMENT NOUS MANIONS L'ALLUSION

D'abord, une série d'exemples.

1. Un journal populaire commente une décision prise par les autorités fédérales, et conclut : « Vous êtes *orfèvre*, M. le Conseiller ». Pour qui connaît suffisamment son Molière, cela signifie : on voit bien que vous êtes intéressé dans cette affaire ; l'expression est en situation ici ; mais *combien de lecteurs auront compris ?* combien se seront demandé ce qu'est cette orfèvrerie fédérale ?

2. « A moins que le gouvernement n'ajourne l'interpellation aux *calendes germaniques* » (signé d'un très grand journaliste suisse). Ici, double observation. D'abord, la même que ci-dessus, avec cette différence, que le contexte permet de comprendre ; alors, c'est *allusion inutile*, pour dire tout simplement : « ajourne indéfiniment ». Et puis, elle est absurde : le moindre potache sait ce que les Romains appelaient « calendes », terme que les Grecs ne connaissaient pas (d'où l'expression) ; et donc qu'on ne saurait parler de Calendes germaniques.

3. En novembre dernier, deux jeunes filles devant un placard qui porte en vastes lettres : la Finlande sous l'épée de *Damoclès*.

— Qu'est-ce que ça, l'épée de Damoclès ?

— C'est un grand sabre pendu sur la tête pour la couper.

— Et puis le nom ?

— Je pense que c'est un général.

4. Dans un atelier lausannois. Comme la patronne a eu récemment une congestion, le client demande des nouvelles ; réponse : « Ca va ; mais vous savez, ces choses-là, c'est comme l'épée de *Madame Oclès* ». L'allusion était d'ailleurs conforme, et bien en situation.

5. Mieux que celle-ci : « Triomphante, elle rompit de son pied cette épée de Damoclès suspendue sur sa tête ». (*Musée des erreurs*, de Curonsky et Bienstock.)

6. « Ce pourrait bien être pour l'Allemagne une victoire à la Pyrrhus » : ce, au sujet de l'entente germano-russe. Grand embarras d'un lecteur : il n'a jamais rencontré le nom de ce personnage dans les journaux des derniers mois. Et pour cause !

7. « Comme en la plupart des domaines, la sagesse est dans le juste milieu ; Victor Hugo a eu raison de dire : *Ni talons rouges, ni bonnets rouges*. » Non moins grand embarras ici, à moins que le lecteur ne soit suffisamment au courant de l'histoire vestimentaire plus ou moins symbolique.

8. Et connaîtra-t-il le personnage que voici ? « Autour de lui ni confort, ni attentions, pas plus que d'ordre dans la chambre ou de pro-

prêté nulle part. Autant aurait valu *demander à Clytemnestre de balayer sa cuisine.* » (Mme de Gasparin.)

* * *

Ces quelques exemples suffisent à montrer qu'il **n'est pas de forme d'expression plus difficile à manier que l'allusion.**

Les unes, inintelligibles pour beaucoup de lecteurs ; les autres, employées de manière cocasse.

Des cocasseries, on en rencontre déjà d'innombrables au chapitre des métaphores les plus courantes ; telles : il étudiait à *tour de bras* ; cette satanée vache beugle à *tour de bras* ; le crapaud s'avavançait à *pas de loup* ; il l'a *dans le nez*, il ne peut pas le *sentir*.

Et pourtant, il suffirait ici d'un brin de réflexion ; mais c'est trop demander de *certaines gens, pour qui l'expression métaphorique rompt immédiatement ses attaches avec le sens premier.*

Pas besoin même de réfléchir, pour éviter des inadvertances comme celle-ci : « il digérait *quatre à quatre* » (G. Sand) ; mon petit frère criait à *qui mieux mieux* ; tout à coup ma mère arrive *comme un seul homme* ; il fut se promener à *la barbe* des autos !

Il faudrait toujours penser à ce qu'on dit, et à la manière dont on le dit.

* * *

Et cela devient autrement malaisé, quand il ne s'agit pas seulement de réfléchir, mais, comme c'est le cas pour toutes les allusions, de **savoir, d'avoir appris**, et... pas oublié !

Erreurs dans les cas suivants : « je ne doute pas qu'il y trouve enfin son *chemin de Damas*, qu'il saisisse enfin l'heure fugitive de la célébrité » (d'un grand journal français) ; or chemin de Damas signifie conversion, et non moment propice ; « ce n'est pas exactement Adonis, ni *Pégase*, mais c'est un assez bel homme » (Musée des erreurs) ; « elle continue à extirper de sa corbeille à ouvrages, *tonneau des Danaïdes*, une étonnante collection de bas à rapetasser » (journal suisse) ; or le tonneau des Danaïdes ne les lui rendrait pas, puisqu'il est sans fond.

Et des *luttons homériques*, dans les conditions les moins homériques : concours de chant, joutes à la tribune, tournoi d'éloquence au tribunal. « Les journaux nous rapportent *les échos homériques* d'audiences mouvementées. » D'un peintre romand : « les poulets étaient homériquement chétifs ».

Non seulement allusions absurdes, mais incontestables clichés. Comme tant de repas homériques...

Anatole France s'exprimait fort proprement en disant : « Quand M. Zola entre dans les *écuries d'Augias*, c'est pour en remettre ». Et aussi le journaliste qui, au sujet des débarquements allemands en Norvège, compare leurs baleinières chargées de soldats au fameux *cheval de Troie*.

Mais voici qui est absurde. Pour qui est renseigné sur la machinerie du théâtre grec, où l'on voyait parfois un dieu — ou une déesse, comme dans Iphigénie — descendre sur la scène grâce à un appareil qui nous semblerait puéril, les deux phrases que voici sont ridicules ; c'est prostituer le vocabulaire que de dire : « Les administrateurs, reviseurs des comptes et employés ont tous déclaré que Stoffe était le *deus ex machina* de la banque ; que toutes les grosses affaires étaient introduites par lui. » — « Il semble, dit le *Bund*, que l'autorité militaire française ait joué dans cette affaire le rôle de *deus ex machina* ; le pli avait été ouvert par l'autorité militaire et *réadressé par elle au véritable destinataire* (?).

* * *

Encore n'est-ce pas le tout que de connaître l'expression, de comprendre l'allusion, de *savoir*, en un mot ; ce n'est pas le tout de l'employer à propos ; il faut en respecter la forme.

Ceci a beau être signé Murger (*Vie de Bohême*), ce n'en est pas moins une erreur : « mon œuvre devient le *tableau de Damoclès* suspendu sur leur existence » ; d'autres se croient autorisés à tordre la même expression : les impôts de D., l'accident de D., le mensonge de D. ; etc.

Et voici qui ne vaut pas beaucoup mieux : « le projet du banal tracé rectiligne *renaît de ses cendres* dans une mesure exagérée. »

Cette autre allusion (du Journal) ne serait point mauvaise : « les *Zeus* du jury ont comblé d'une glorieuse averse d'or les élèves *Sémélés* » ; mais quelle prétentieuse réminiscence de collège, pour dire tout simplement : le jury s'est montré très large dans l'attribution des récompenses !

Je qualifiais de clichés l'usage incontestablement immodéré de *homérique* ; vous ferez les mêmes observations — pour ne pas quitter l'antiquité — au sujet de *draconien* ; ou de notre tout récent *marathon* que les dictionnaires n'ont pas encore enregistré.

* * *

Après avoir rappelé un exemple que donnait récemment un confrère, sans doute pour nous montrer **qu'il ne suffit pas d'avoir expliqué, réexpliqué en classe, qu'il faut s'attendre toujours à des surprises** : « *La Pythie* était une femme assise sur un trépied, et qui... lâchait des gaz... », je m'en voudrais de ne pas terminer par quelques échantillons d'allusions, encore tirées de l'antiquité, montrant l'intérêt qu'elles peuvent présenter.

« Ensuite, et surtout, le chancelier de l'échiquier a recommencé à tonner — *delenda Carthago* — contre la Chambre des Lords ».

« La même carte donne encore licence d'avaler des kilomètres de mauvaise peinture, tout en *jouant les Icares* dans le labyrinthe des salles. »

« Les Romains avaient de la férocité dans leur éducation et dans leurs mœurs. Ils gardaient à la lèvre des gouttes du lait sanglant de *la Louve* ». (J. Simon.)

La préface du très beau livre de de Amicis *Le roman d'un maître d'école* se termine sur ces mots : « Et maintenant *alea jacta est* ; que le public nous soit propice ! »

Voilà des allusions traitées de main de maître : comprises, employées à propos, dans leur forme traditionnelle.

Clares pour tous les lecteurs ?

Ça — j'y reviens — c'est une autre affaire. J'y reviens, et termine par là, parce que c'est la **considération essentielle** quand on parle d'allusions, et quand on parle par allusions.

Encore un exemple, à titre de garde-à-vous.

Au sujet de M^e Barboux, grand avocat d'assises, qu'on ne se lassait pas d'écouter, l'un de ses confrères fait cependant cette observation : « Peut-être pourrait-on lui adresser un timide reproche : ses envolées littéraires, ses souvenirs historiques et ses couplets classiques passent au-dessus de la tête des magistrats populaires (les jurés), sans pénétrer dans leur cervelle. Lorsqu'il évoque les tares, les vices et les scandales de l'ancienne Rome, *lorsqu'il parle de Caius Gracchus, les jurés se regardent étonnés* (c'est moi qui souligne) et se demandent avec inquiétude quel est cet accusé nouveau. »

Voilà un dernier garde-à-vous impressionnant.

ED. VITTOZ.

NOTES SUR LE CALCUL DES SURFACES

1. Calculer une surface, c'est déterminer combien de fois entre dans cette surface un carré choisi pour la comparaison, c'est-à-dire pris pour unité. Pratiquement, on inculquera cette idée en faisant numérotter les carrés contenus dans quelques rectangles, *le dernier numéro exprimant alors la mesure de la surface*.

Cet exercice d'ailleurs suppose que la longueur et la largeur s'expriment chacune par un nombre entier et permettent de tracer sans ambiguïté les bandes transversales ou longitudinales qui abrègent la numérotation. Dans ce dernier cas, quelques figures fourniront l'occasion de numérotter uniquement le dernier carré de chaque bande et l'on prouvera ainsi aisément que *la découverte du dernier numéro se réduit au calcul d'une multiplication*.

* * *

2. Le cas d'un rectangle mesurant 9,6 sur 4,7 est moins simple et il est d'usage d'introduire la multiplication en évoquant les rectangles 9 sur 4 et 10 sur 5. Quant au *contenu intelligible complet* de cette opération, *il dépasse les possibilités intellectuelles de beaucoup d'écoliers et il implique en réalité les notions suivantes* :

a) L'écriture 9,6 indique l'emploi d'une *seconde* unité, dixième de la première. Même chose pour 4,7.

b) Le rectangle contient 96 bandes de 47 carrés ou 47 bandes de 96 carrés, la surface de chaque carré valant le centième du carré construit sur l'unité de longueur.

c) La multiplication décimale 9,6 par 4,7 est une opération triple : une multiplication 96 par 47, une multiplication 10 par 10 et, enfin, une division par 100.

d) Pour rappeler ces trois opérations, il faudrait écrire (96/10 par 47/10) et développer au préalable la théorie des multiplications fractionnaires, ce qui n'est guère indiqué même en cinquième classe.

* * *

3. Pour le cercle, un précédent article (page 424) a expliqué comment on pouvait présenter la surface *sans passer par la circonférence*. Selon cette méthode, et grâce à un carrelage totalisé approximativement, on compare directement le cercle au carré du rayon et l'on peut, avec un diamètre suffisamment grand, obtenir le rapport 3,14 arrêté à sa seconde décimale.

* * *

4. Au lieu d'augmenter le rayon du cercle, les mathématiciens préfèrent diminuer la grosseur du carrelage et ils évaluent le nombre des carrés en utilisant un raisonnement que l'on pourrait intituler *le calcul des carrelages* mais qui, de fait, se nomme *le calcul des quadratures ou calcul intégral*. Certes, d'un problème à l'autre, la difficulté algébrique de ce calcul intégral varie énormément. L'idée fondamentale cependant demeure partout la même et j'essaierai d'en donner un aperçu par l'amusette arithmétique suivante :

Prendre un carré ayant 10 cm. de côté ; tracer une diagonale et considérer uniquement l'un des triangles obtenus.

Fractionner en 10 parties les deux côtés de l'angle droit ; tracer le carrelage et compter les 45 carrés contenus entièrement dans le triangle. Partager ensuite le côté de 10 cm. en 100 mm. ; imaginer le carrelage et compter les 4950 carrés contenus entièrement dans le triangle.

Dire ensuite que l'on partage le côté initial de 10 cm.

en 1000 ; 10 000 ; 100 000 ; etc... parties égales et calculer

les 499 500 ; 49 995 000 ; 4 999 950 000 ; etc... carrés correspondant à chacun des fractionnements. D'ailleurs, avec le décimètre-carré, pris pour unité, les carrés de plus en plus fins valent successivement chacun un centième, un dix-millième, un millionième, etc... et les totaux évalués ci-dessus s'écriront alors

0,45 ; 0,495 ; 0,4995 ; 0,49995 ; 0,499995 ; etc...

Ainsi, en prenant un carrelage de plus en plus fin, on intercale indéfiniment des chiffres 9 entre le 4 et le 5

de l'expression 0,499... 95.

On en conclut que la surface cherchée ne peut pas valoir moins de 0,5 et un raisonnement analogue établi en ajoutant aux totaux précédents

les 10 ; 100 ; 1000 ; 10 000 ; 100 000 ; etc... carrés traversés par l'hypoténuse du triangle, prouverait que cette même surface ne peut pas valoir plus de 0,5 et qu'elle reste toujours plus petite que chacune des fractions

0,55 ; 0,505 ; 0,5005 ; 0,50005 ; etc...

* * *

5. Pour terminer, on voudra bien noter que l'amusette ci-dessus est entièrement inutile puisque l'on sait d'avance que le triangle vaut la moitié du carré initial. En revanche, tels le cercle ou la sphère, il existe de nombreux cas pour lesquels la seule route possible est d'employer l'un ou l'autre des procédés du calcul intégral *en totalisant un nombre croissant d'addendes tous décroissants*. GEORGES DURAND.

ÉTUDE DES PROVERBES

Ces « vérités de tous les temps » constituent un sujet d'étude précieux pour les élèves de 14 et 15 ans, aussi bien dans le domaine de l'éducation que dans celui du langage parlé et écrit. En outre, comme beaucoup d'entre eux touchent au fond de la personnalité humaine, les dissertations qu'ils suggèrent permettent aux enfants de s'y exprimer eux-mêmes par anecdotes vécues, désirs, impressions ou réflexions.

Ci-dessous une liste de proverbes qui se prêtent spécialement à ce travail de fond, puis à la recherche de la forme :

Travail : *On n'a rien sans peine.*

Petit à petit l'oiseau fait son nid.

Il n'y a pas de sot métier.

Conduite : *Les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs.*

Il ne faut pas se fier aux apparences.

Solidarité : *L'union fait la force.*

Proverbes sur l'œuf.

On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs : les petits malheurs sont parfois nécessaires pour amener un grand bien.

On dit aussi que *les œufs et les serments se brisent facilement.*

Il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier, mais Carnegie, l'homme d'affaires américain, a dit : « Mettez-les tous dans le même panier, mais ne quittez pas des yeux le panier. »

Comble de l'avarice : *tondre un œuf.*

L'œuf de Colomb : la solution simple à laquelle il fallait penser.

Qui veut l'œuf doit supporter la poule, conseil mérité par ceux qui voudraient tuer la poule pour avoir les œufs, et même, très impatients et imprévoyants : tuer la poule aux œufs d'or.

Ne nous fions pas à l'apparence.

« ...Lorsque j'étais petite, j'allais souvent dans les bois avec mon grand-père. Une fois je cueillis un grain noir et brillant ; j'allais le manger quand le vieillard m'arrêta en me disant : « Malheureuse ! ne sais-tu pas que c'est « poison » ? » Mes yeux allaient de l'homme au fruit, du fruit à l'homme. Je me demandais si mon grand-père disait vrai. Ce fruit me paraissait si bon, était si beau que je ne pouvais me résigner à le jeter. Mon aïeul me frappa la main : le grain tomba ; son gros soulier écrasa l'objet de mes convoitises. L'histoire du Chaperon rouge me fit oublier mon chagrin...

La Fontaine a très bien illustré ce proverbe dans la fable : « Le Coq, le Chat et le Souriceau ». : Un souriceau se trouva face à face avec un coq criard ; pris de peur il s'enfuit dans un coin où dormait un chat. La petite bête prit en affection le minet paisible. Mais le coq vient le déranger et le souriceau rentra chez sa mère à qui il fit une description exagérée du coq. « Mon enfant, lui dit sa mère, le second animal que tu as vu est notre pire ennemi ; le premier ne te fera jamais le moindre mal. »

Je ne sais pas si le souriceau est resté, aux explications de sa mère, aussi perplexe que moi devant le grain de belladone ! »

Travail d'élève (fillette de 13 ans).

SYL.

POUR UN RASSEMBLEMENT

(Voir Nos 36, 42 et spécialement N° 44 du 30 novembre.)

1^{er} *Rappel de Convocation* (plus précisions).

Dimanche 15 décembre, à 10 heures (et non pas 9 h.). Salle du Carillon (Restaurant, 22, rue des Terreaux).

Assemblée préparatoire en vue d'un rassemblement romand.

Programme de la journée :

- 1) La situation de l'école en face des événements. (Exposé.)
- 2) Proposition de rassemblement romand. Motifs. Discussion.

Dîner en commun.

- 3) Elaboration du programme de rassemblement :
 - a) sujets à traiter ;
 - b) choix des rapporteurs ;
 - c) propositions d'études.
- 4) Date et mode de convocation.
- 5) Divers.

Nous invitons les participants à s'inscrire auprès de W. Perret, instituteur, Orée 3, La Coudre-Neuchâtel, mais on peut, bien entendu, arriver à l'improviste.

Nous espérons que les sections se feront représenter. Afin de faciliter les déplacements coûteux, nous prévoyons une répartition égale de ces frais entre les participants... si les Lausannois sont d'accord !!

TEXTES LITTÉRAIRES

ODEURS

« Je chéris encore en cette sixième heure du soir, l'arrosoir vert qui mouillait la robe de satinette bleue, la vigoureuse odeur de l'humus... »

(COLETTE : *La maison de Claudine.*)

« Le petit bureau sentait le fermé ; l'armoire chinoise où étaient les papiers dégageait une odeur exotique qui alourdissait l'atmosphère... »

(DANIEL-ROPS : *L'âme obscure.*)

« Le soir est plein d'odeurs délicates de roses... »

(G. BUCHET : *Rêve.*)

LES LIVRES

Biologie, Lehr- und Arbeitsbuch für schweizerische Mittelschulen, I. Teil, Pflanzenkunde, par Paul Steinmann. Verlag H. R. Sauerlaender und Co, Aarau.

Un excellent ouvrage : rien de moins livresque que ce livre, composé par le professeur Steinmann, en collaboration avec une commission de l'Association des maîtres suisses d'histoire naturelle. L'introduction explique le but poursuivi : l'ouvrage est conçu pour être mis entre les mains de l'élève. Il doit fournir à celui-ci des directives et l'inciter au travail personnel.

A côté d'exercices pratiques, il comprend des chapitres destinés à rappeler les éléments fondamentaux de la biologie botanique.

Les auteurs me paraissent avoir parfaitement atteint le but qu'ils se sont assigné. Une telle réussite est plus rare qu'on ne pense pour les ouvrages réalisés dans un esprit nouveau.

Certes, le livre s'adresse aux élèves des Mittelschulen, mais le maître d'école primaire y trouvera une quantité incroyable de renseignements utiles, des dessins au trait — la plupart impeccables — une centaine d'expériences faciles à réaliser — déjà éprouvées par des gens qui, visiblement, s'y « connaissent » —, la description claire de 13 types de végétaux avec les précisions indispensables pour des observations directes, un résumé systématique du règne végétal, etc.

Il n'existe pas, à ma connaissance du moins, d'ouvrage en français qui donne si succinctement une pareille somme de connaissances et d'exercices à portée des élèves.

La traduction de ce manuel de 144 pages permettrait aux maîtres primaires et secondaires de renouveler, de rénover même un enseignement qui devrait être passionnant mais qui reste désespérément théorique, presque toujours.

E. DOTRENS, *Dr es Sc.*

UN ALIMENT D'APPOINT POUR LES ENFANTS

La santé est le bien le plus précieux que l'on puisse donner aux enfants. Il s'agit donc d'armer leur organisme contre les attaques de la maladie.

La nourriture habituelle ne contient pas toujours les quantités de vitamines que réclame l'organisme. Or, il en résulte un affaiblissement de la force de résistance.

Le Jemalt compense ce déficit, car il contient quatre produits naturels riches en vitamines: extrait de malt, extrait de levure, huile de foie de morue et suc de pommes d'églantier. Il constitue l'aliment d'appoint par excellence.



est agréable à prendre.

En vente dans toutes les pharmacies et drogueries
à 2 fr. 25 et 4 fr. 50 la boîte.

Dr A. WANDER S. A. - BERNE

NOUVEAUTÉS**L'APPEL DES NUAGES***L'aviation, sa technique, son enchantement,*

par WALTER ACKERMANN

Traduction française de E. Cherbuliez-Stephani.

In-8°, avec 29 illustrations en hors-texte et de nombreuses figures dans le texte, relié Fr. 7.50

Bien fait pour enthousiasmer la jeunesse, voici de la plume d'un des grands pilotes de la « Swissair » un bel ouvrage orné de nombreuses illustrations. Sous un titre suggestif, il expose tout ce qui a trait à l'aviation : la construction d'un avion, le pilotage et le chemin à suivre pour devenir aviateur.

LA VALLÉE PERDUE

par NOËLLE ROGER

In-16, broché Fr. 3.50, relié Fr. 6.—

Livre d'intelligence, de science et d'art, ce roman est à la fois aventure et procès de la civilisation moderne. L'originalité de l'œuvre c'est la confrontation des hommes d'aujourd'hui avec ceux des temps millénaires, réalisée avec le plus souple talent.

RAPPEL :**ALEXANDRE CALAME**

Peintre paysagiste, graveur et lithographe,

par A. Schreiber-Favre. — Préface de Charles Gos.

In-4°, broché, illustré d'un portrait de l'artiste et de 75 planches en héliogravure, dont 4 en héliochromie et 8 en bichromie Fr. 15.—

Alexandre Calame, paysagiste, occupe dans l'histoire de la peinture de montagne une place éminente. Il fut un véritable chef d'école. Ces belles reproductions sont d'un grand intérêt pour les amateurs d'art.

RELIURES POUR ÉTRENNES

BERTHOUD (Dorette) : <i>Vivre comme on pense</i> . .	In-8° carré	Fr. 7.50
BURNAND (René) : <i>Silence d'une vieille maison</i> . .	In-8° carré	» 7.50
CHABLE (Jacques-Edouard) : <i>Saint-Gothard</i> . .	In-16 . .	» 6.—
CONSTANT DE REBECQUE et BERTHOUD (Dorette): <i>Les mariages manqués de Belle de Tuyl</i> . .	In-8° carré	» 8.50
GAGNEBIN-MAURER (Marianne) : <i>Ah, vous dirais-je maman</i>	In-16 . .	» 6.—
POURTALÈS (Guy de) : <i>Marins d'eau douce</i> . .	In-8°. . .	» 5.50
REYNOLD (Gonzague de) : <i>Le génie de Berne et l'âme de Fribourg</i>	In-16 . .	» 5.50
ROGER (Noëlle) : <i>Une lumière sur le monde, la Croix-Rouge internationale</i>	In-8°. . .	» 7.50
ROSSIER (Edmond) : <i>Sur les degrés du trône</i> . .	In-8° carré	» 6.50
ROSSIER (Edmond) : <i>Profils de reines</i>	In-8° carré	» 6.50

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle